

## **Delta Drone s'engage durablement dans une dynamique de croissance**

*Dardilly, 18 mai 2020*

### **Le début de l'exercice est marqué par le succès commercial des nouvelles solutions**

Quelques mois après l'annonce de son démarrage commercial, la solution ISS SPOTTER suscite un fort intérêt de la part d'une clientèle de grands groupes industriels, tant en France qu'à l'étranger. Les premières ventes réussies constituent des références de premier ordre pour convaincre toujours plus de clients, même si la nature du système, dédié au renforcement de la sûreté & sécurité de sites souvent sensibles, contraint à la confidentialité des contrats signés. A ce jour, le plan de fabrication repose sur la production programmée de plus de 25 systèmes en 2020, dont une partie devrait être mise en service au cours du second semestre. A cet égard, il faut rappeler que l'installation d'un système sur site est un processus relativement long et complexe, car il nécessite d'une part l'analyse complète de l'environnement et la création d'infrastructures associées, d'autre part l'intégration de la partie logicielle dans le système global de surveillance déjà en place.

Fort du succès rencontré par la solution ROCKETMINE auprès du secteur minier en Afrique, le groupe a récemment décidé d'étendre son champ d'intervention à l'Australie, pays de première importance mondiale dans le secteur. C'est dans ce cadre stratégique que s'inscrit le rapprochement en cours des entités DELTA DRONE SOUTH AFRICA (société-mère des sociétés Rocketmine Ltd, Rocketmine Ghana et DSL Africa) et PARAZERO Ltd. Sur le plan opérationnel, une nouvelle filiale ROCKETMINE AUSTRALIA est en cours de création.

Les accords signés entre DELTA DRONE ET GEODIS concernant la solution COUNTBOT prévoient un déploiement des systèmes prioritairement sur des sites identifiés par GEODIS, qui seront opérés dans un premier temps par les équipes de DELTA DRONE sous forme de prestation de services. Le plan d'exécution est en cours de finalisation, quelque peu retardé par les difficultés nées de la crise sanitaire actuelle.

Enfin, la solution SAFESPRAYBOT étant un système dérivé de la solution Countbot, il est souhaitable de créer un ordre de priorité dans le déploiement de cette solution nouvellement mise au point. En outre, ce calendrier permet de prendre le temps nécessaire pour nouer des conversations avec des partenaires potentiels, notamment des groupes chimiques, afin d'optimiser la qualité des produits désinfectants utilisés. Il permet également d'attendre de connaître précisément quelles seront les règles sanitaires édictées par les autorités publiques une fois engagé un début de « retour à la normale ».

Compte tenu de ces premiers éléments très prometteurs, le groupe a décidé de créer 5 centres de démonstration permanents, où la gamme des solutions sera présentée en situation réelle lors de sessions dédiées. Ils devraient être opérationnels avant la fin de cette année, et seront situés en France, en République Tchèque, au Maroc, en Australie et en Afrique du Sud. Dans ce dernier pays, le centre de démonstration sera couplé avec un centre de formation de télépilotes de drones, hébergé sur un site clos de plus de 20 ha mis à disposition par l'Université de Pretoria.

La fin de la période de confinement en France a permis de reprogrammer l'ouverture du nouveau site de production de Dardilly à fin mai. Le démarrage de la production est prévue pour début juillet au plus tard.

Concernant la branche « services », l'activité a été évidemment impactée par la période de confinement, durant laquelle les missions d'acquisitions de données et les sessions de formation ont dû être reportées. A l'inverse, l'activité « sécurité privée traditionnelle » n'a pas été outre mesure impactée, hors les missions en lien avec la partie « événementielle ».

## **Une attention particulière est portée à la sécurisation de la structure financière**

La situation de confinement inédite et les incertitudes liées à la période qui va suivre ne remettent pas en cause l'exécution du plan 2020 – 2021 et les objectifs qui y sont attachés.

Cependant, à l'heure où le Groupe entame une nouvelle phase de son histoire, il est apparu nécessaire de prévenir par anticipation tout effet néfaste d'un environnement économique général qui s'annonce difficile, pour ne pas gripper la dynamique de croissance.

C'est dans cette logique qu'il faut comprendre et analyser les récentes initiatives du Groupe :

- Constitution, le 27 mars, d'un actionnariat stable grâce à l'entrée au capital de la société Ott Ventures,
- Signature le 7 avril d'un contrat ORNAN de 10 M€ avec le fonds Yorkville Advisors, partenaire historique du Groupe depuis son changement de gouvernance en 2014, sous réserve de l'approbation des actionnaires réunis en AGE,
- Tenue d'une Assemblée générale extraordinaire le 24 avril aux fins de disposer des autorisations nécessaires pour entériner le contrat ORNAN et procéder à d'éventuelles levées de fonds complémentaires.

Grâce à ce dispositif, l'émission d'une première tranche d'ORNAN de 1 M€ a facilité la régularisation complète des dettes d'exploitation, sans risque d'endettement bancaire ni de devoir subir dans les prochains mois des échéances nées de reports de paiement, tout en maintenant un niveau satisfaisant de trésorerie positive, au delà de 2 M€.

Compte tenu de cette situation, en regard des premiers contrats signés récemment relatifs à la solution ISS SPOTTER, des perspectives avérées de la solution COUNTBOT et du lancement de la nouvelle solution SAFESPRAYBOT, la signature, le 11 mai, d'un emprunt de 1 M€ sous forme d'obligations convertibles, entièrement souscrit par Ott Ventures, marque la volonté de notre actionnaire de référence d'accentuer son rôle en accompagnant désormais activement le financement de la croissance. Des discussions sont en cours avec Ott ventures visant à mettre en place des moyens complémentaires, pour financer notamment la bonne exécution du projet d'expansion en Australie, la création d'une nouvelle filiale à Prague (République Tchèque), la création de cinq centres de démonstration en France et à l'étranger, le BFR en lien avec le programme de production des solutions professionnelles.

Dans ces conditions, l'utilisation du contrat ORNAN pourrait être limitée à court terme, en fonction du niveau de capitalisation boursière, de manière à ne pas accentuer l'effet de dilution.

A noter enfin que le Groupe a lancé cette semaine un nouveau site [www.deltadrone.com](http://www.deltadrone.com), entièrement revu pour beaucoup mieux correspondre au profil d'aujourd'hui de Delta Drone. Ce nouveau site Internet, disponible en français et en anglais, sera progressivement traduit en diverses langues.

L'Assemblée générale annuelle d'approbation des comptes est convoquée pour le 15 juin 2020 au siège social à Dardilly. L'avis BALO a été publié en date du 8 mai 2020, il est disponible sur notre site [www.deltadrone.com](http://www.deltadrone.com)

**A propos de Delta Drone :** Le Groupe Delta Drone est un acteur international reconnu du secteur des drones civils à usage professionnel. Il développe une gamme de solutions professionnelles basées sur la technologie des drones ainsi que tous les services associés qui forment une chaîne de valeur complète.

L'action Delta Drone est cotée sur le marché Euronext Growth Paris – Code ISIN : FR0011522168

Sont également cotés sur Euronext Growth 33 443 695 BSA Y – Code ISIN : FR 0013400991

[www.deltadrone.com](http://www.deltadrone.com)

---

Contacts investisseurs :



Jérôme Gacoin

+33 1 75 77 54 65

[jgacoin@aelium.fr](mailto:jgacoin@aelium.fr)

Contact presse :



Robin Ecolan

+33 1 55 02 14 70

[r.ecolan@open2europe.com](mailto:r.ecolan@open2europe.com)

Sarah Ousahla

+33 1 55 02 15 31

[s.ousahla@open2europe.com](mailto:s.ousahla@open2europe.com)